

Produits Amiantés - Conformité d'élimination

Date de la demande :

Responsables et description du chantier :

Lieu :

Adresse :

Maître d'ouvrage :

Maître d'œuvre :

Gestionnaire de pollution :

Téléphone du gestionnaire :

Entreprise chargée du désamiantage :

Personne responsable :

Téléphone :

Produit à éliminer en décharge type B :

Genre :

Quantité :

Conditionnement :

Accord du responsable de la décharge de type B :

Date :

Qui :

Signature :

Conformité d'élimination :

Par ce document, nous attestons que l'entreprise
à éliminer les déchets précités en conformité à l'OLED dans notre décharge de type B de Sables et Gravieres
Tuffière SA à Ecuwillens N° 22.33000.52

Total quantité livrée To selon récapitulation annexée

Date :

Qui :

Signature :

Prise en charge des matériaux amiantés dès le 1^{er} janvier 2022

Plaques d'éternit amianté

Les plaques d'éternit devront être stockées sur palette et pouvoir être déchargée au camion grue, voir sur place au moyen de notre élévateur.

Les plaques – de section 40/40 cm – d'éternit ainsi que les déchets devront être livrés dans des big-bags soigneusement fermés. Les big-bags devront être de type étanche.

Les bennes mélangées non-triées contenant des éléments d'amiante seront triées sur le site de la décharge de type B aux frais du remettant.

Tarif éternit 2022 :	Frs	60.00/To
	+	Frs 5.00/To, Taxe OTAS
	+	<u>Frs 5.00/To, Taxe Cantonale</u>
		<u>Frs 70.00/To, TVA non compris</u>

Tarif des prestations fournies par S-G Tuffière SA :

- Déchargement par élévateur	Frs	150.00/hre, TVA non compris
- Main-d'œuvre pour triage sur site y.c. équipement	Frs	75.00/hre, TVA non compris